

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **1284** Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **KARMOUSS MOHAMED**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **06 69 22 56 94** Total des frais engagés : **124 Dhs**

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / .....

Nom et prénom du malade : **91 Karimouss 91-d** Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ..... **Tube digestif**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : **24/03/2021**

Signature de l'adhérent(e) : **LaPum**

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/02/21	C <sub>3</sub>		300.00	Gastro-Enterologie - Radiologie Clinique Zarhoun - Rue Zarhoun - Casa
22/03/21	(Rectoskopie)		100.00	Médical - Radiologie - Gastro-Enterologie Clinique Zarhoun - Rue Zarhoun - Casa

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR	11/02/21	454.70
DR	18/03/2021	113.50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

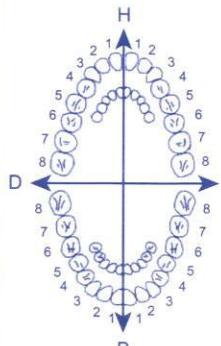
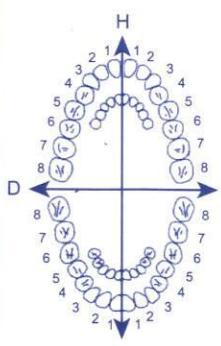
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	D 21433552 00000000 00000000 11433553	G B	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# CLINIQUE ZARHOUN



# مصحة زرهون

Dr

Docteur HAMDANI Fouad  
Médecin Spécialiste  
Gastro-Entérologie - Proctologie  
Clinique Zarhoun - Rue Zarhoun - Casablanca

POF 01000  
PER 03/22  
PPV 14-4 DH 6.0

144,50

برخص الحبد  
GASTRO-ENTEROLOGIE

PPV : 19,50 DH  
AMM N° 127/15 DMP/21/NRQ  
6 118001 271092

LOT N2933  
MFG 20-11-2020  
EXP 11-2023

IE  
الفنخ  
stive  
تنفس

-  
منظير  
-

maphar  
Z. Zarhoun An Sebaa Casablanca Maroc  
FORLAX 10G SAC B20  
P.P.V. : 73,50 DH  
6118001181193

LOT : T08788  
Exp : 04/2023

maphar  
Z. Zarhoun An Sebaa Casablanca Maroc  
FORTRANS SAC B4  
P.P.V. : 142,20 DH  
6118001181209

LOT : T09556  
Exp : 04/2023

- COELIO-CHIRURGIE



زنقة زرهون (Zerhoun) - مرس السلطان - 21000 الدار البيضاء، المغرب - 05 22 27 84 06 - 05 22 27 27 11 - الفاكس : 05 22 27 80 75

34 Rue Zarhoun (Ex. Reims) Mers-Sultan - 21000 Casablanca - Tél : 05 22 27 84 06 - 05 22 27 27 11 - Fax : 0522.27.80.75

Email : clinique.zerhoun@gmail.com - I.F. : 40204930 - PATENTE : 34303192 - CNSS : 1617094 - ICE : 001752560000002

Casablanca le : 11/02/2021

M. Karimouss Nohamed

13,50

- Falox (Sachet)  
1 sach x 8 / ministri



19,50

- Sparfor Zee



1 sach x 31 /

15,00

- No- flat



144,50 1 sach x 31 /

- Esac long



142,20 1 cp / j anach repas

Docteur HAMDANI Fouad  
Médecin Spécialiste  
Gastro-Entérologie - Proctologie  
Clinique Zarhoun - Rue Zarhoun - Casablanca

\* Falox (reptin n gastro)

454,40 ANDÉ PHARMACIE  
BEN AOUA  
MED AMINE

Docteur HAMDANI Fouad  
Médecin Spécialiste  
Gastro-Entérologie - Proctologie  
Clinique Zarhoun - Rue Zarhoun - Casablanca



13,50

GRANDE PHARMACIE  
Dr H. BEN AOUA  
10, Rue 25 d'El Jadida 1000  
Casablanca  
Tel : 05 22 22 06 65



Dr

Clinique Zarhoun  
Gastro-Enterologie - Chirurgie Générale  
Rue Zarhoun - Casablanca

Casablanca le :

18/3/٢٠٢٢

## ORDONNANCE

أمراض الجهاز الهضمي  
وأمراض الكبد

GASTRO-ENTEROLOGIE

HEPATOLOGIE

- الفحص بالمنظار

- Endoscopie Digestive

- تنظير المعدة

- Fibroscopie

- تنظير القولون

- Coloscopie

أمراض وجراحة الشرج

PROCTOLOGIE

MEDICO-CHIRURGICALE

- البواسير

- Hemorroides

- الناسور الشرجي

- Fistule anale

- الشق الشرجي

- Fissure anale

- الجراحة العامة والمنظارية

- CHIRURGIE GÉNÉRALE

- COELIO-CHIRURGIE

Mr Karim Nabeel

34,00

- Oxytne (40ug)

79,50

\* Zetralax (purgation pré  
Rectoscopie) (au moins 1H30)  
avant examen

113,50

Lot : 081  
À utiliser de  
préférence avant : 10/2025  
PPC : 79,50 DH

PPV  
34DH00

1S

1S